Conseil communal de Château-d'Oex
Commission gestion-finances (CoGeFi) 1660 Château-d'Oex, le 9 février 2018

Rapport de la CoGeFi sur le préavis No 01/2018

Demande de crédit pour la réfection de la route communale du Mont, secteur « Les Brayes », suite à un glissement de terrain

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La commission gestion-finances, ci-après CoGeFi, composée de Mmes et MM. Anastasia Andrey, Pascal Berruex, Sylviane Clot, Xavier Ecoffey, Fred Paulin Gétaz, Maxime Lenoir, Alain Rossier (président) et Valérie Isoz (rapporteur), s'est réunie le mercredi 7 février 2018 pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

La CoGeFi s'est penchée sur le financement des travaux de réfection de la route du Mont suite à la tempête Eleanor pour un montant conséquent de CHF 990'840.00.

Ce prix paraît extrêmement élevé, notamment pour la Phase II (blindage du mur) avec CHF 650'000.00. La CoGeFi comprend, qu'en raison de l'urgence de réaménager et d'offrir une desserte aux riverains dans les plus brefs délais, une calculation exacte au moment de la rédaction du préavis était difficile. Aujourd'hui, les travaux de la phase I ont commencé, il devrait être possible d'en savoir plus. C'est pourquoi, elle attend volontiers une explication lors du Conseil Communal afin de savoir comment les coûts ont été calculés. De plus, une fois les travaux terminés, une information au Conseil Communal des coûts définitifs serait bienvenue.

Nous encourageons fortement les démarches pour obtenir de l'aide financière auprès de la Direction Générale de l'Environnement, Forêts (DGE-Forêts) et auprès du Service cantonal de l'agriculture et de la viticulture (SAVI). Nous remercions d'avance la Municipalité de nous tenir au courant des aides obtenues quant à ce préavis.

Ce phénomène météorologique du mois de janvier nous rappelle, qu'il est important de pouvoir garder une ressource financière suffisante, ceci en priorisant les préavis lors de nos Conseils, afin de pouvoir financer des imprévus ainsi. Le tableau des investissements fourni par notre boursier nous permet de constater, que ce préavis no 01/2018 peut être financé par notre Commune. Le solde disponible s'élèvera, si ce préavis est accepté, à CHF 3'615'974.55.

Au vu de l'urgence et l'importance de cette route communale, la CoGeFi, à l'unanimité de ses membres, vous propose, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, d'accepter ce préavis no 01/2018 tel que présenté.

La rapporteur, Valérie Isoz